



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection du Second Degré Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale

Lyon, le 29 août 2022

IA IPR

Affaire suivie par :
Jean-Luc Cournac
Philippe Sbaa
IA-IPR EPS

Tél : 04 72 80 63 38
Mél : ipr@ac-lyon.fr
generation2024-lyon@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon Cedex 07

Les inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
Education physique et sportive

A

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement.

S/C de

Madame l'inspectrice d'académie, directrice des services
départementaux de l'éducation nationale de l'Ain
Messieurs les inspecteurs d'académie,
directeurs des services de l'éducation nationale
de la Loire et du Rhône

Objet : Labellisation « Génération 2024 »

Le programme d'appui à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 (JOP 2024), "le sport au service de la société", validé en conseil des ministres le 22 mars 2017, prévoit au titre de la mesure numéro 1, la création d'un **label Génération 2024** pour les établissements scolaires et universitaires.

Pour mettre en œuvre cette mesure, les ministères chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture et des sports, ont lancé depuis 2018 un appel à projet pluriannuel pour encourager le développement de la continuité éducative dans la pratique sportive des jeunes.

La labellisation vise quatre objectifs :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire,
- Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques,
- Adapter les parcours des sportifs de haut niveau,
- Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

Ce courrier s'adresse aux écoles et établissements scolaires qui souhaitent candidater au label « Génération 2024 » ou le renouveler si celui-ci a plus de 3 ans. A partir de la rentrée 2022, et ceci jusqu'en juin 2024, les candidatures pourront être déposées tout au long de l'année scolaire.

Les dossiers de candidatures seront uniquement saisis en ligne via l'application « démarches-simplifiées » :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-a-la-labellisation-generati>

Nous attirons votre attention sur le fait que, dans le cadre d'une demande de renouvellement du label, vous devez impérativement renseigner le champ 6 : « suivi de l'impact de la labellisation dans le cadre du renouvellement ».

Une fois le dossier de candidature saisi dans l'application, un exemplaire numérique tamponné et signé par le directeur d'école ou le chef d'établissement doit être transmis au comité de pilotage académique « Génération 2024 » via une des deux adresses mail suivantes :
herve.imhoff@ac-lyon.fr ou generation2024-lyon@ac-lyon.fr

Afin de vous aider dans cette procédure, vous trouverez, en fichiers joints :

- le dernier cahier des charges Génération 2024,
- un tutoriel pour vous accompagner dans la démarche dématérialisée de dépôt de dossier sur « démarches-simplifiées ».

Le comité académique de pilotage du label présidé par monsieur le recteur en charge de la validation des dossiers de candidature, se réunira au 1^{er} et au 3^{ème} trimestre de chaque année scolaire. Les écoles et établissements labellisés recevront alors leur label sous forme d'un diplôme signé par le recteur.

Les labellisés disposeront d'un kit graphique et matériel de promotion du label fourni par Paris 2024.

Nous vous invitons à télécharger, sur EDUSCOL, le vadémécum Génération 2024 qui donne des outils et des exemples pour mettre en œuvre des projets pédagogiques autour des Jeux olympiques et paralympiques : <https://eduscol.education.fr/929/generation-2024>

Nous vous remercions pour l'attention portée à ce projet destiné à favoriser, dans le cadre scolaire, l'accompagnement et la promotion des jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024.

Jean-Luc COURNAC Philippe SBAA
I.A.-I.P.R. EPS